



SÉNAT
Direction des Affaires financières et sociales
Division de la gestion financière
Offre d'apprentissage pour la rentrée universitaire 2022-2023

Structure d'accueil

Au sein de la Direction des affaires financières et sociales, la **division de la gestion financière** est en charge du suivi de la trésorerie des comptes bancaires du Sénat et de la gestion des actifs de la Caisse des retraites des anciens Sénateurs et de la Caisse des retraites du personnel du Sénat, pour un encours total sous gestion de 2 milliards d'euros.

Pour les deux Caisses des retraites, la division assure l'allocation des fonds entre les différentes classes d'actifs, suivant un modèle d'allocation propriétaire, et la sélection des investissements. Les Caisses disposent d'un portefeuille d'investissement diversifié, principalement investis sous forme d'OPC.

Avec l'appui d'un actuaire conseil, la division conduit également les travaux annuels de calcul des engagements sociaux du Sénat et l'audit triennal des Caisses des retraites.

Durée et modalités du contrat d'apprentissage

Contrat d'apprentissage d'un ou deux ans, débutant à la rentrée de l'année universitaire 2022-2023 (septembre/octobre 2022 à septembre/octobre 2023). Le rythme de l'alternance doit permettre une présence chez l'employeur deux à trois jours par semaine, ou à tout le moins une présence en continu sur plusieurs semaines chez l'employeur. Le télétravail n'est pas possible dans le cadre de cet apprentissage.

Descriptif de l'apprentissage proposé

La division de la gestion financière comprend un pôle « front office », chargé de l'allocation d'actifs et de la sélection des investissements, et un pôle « back office », chargé du suivi administratif et comptable des investissements.

L'apprenti(e) sera associé(e), sous l'autorité de son maître d'apprentissage (le responsable de division), aux différentes activités de la division (front et back).

Les deux pôles utilisent le même logiciel de gestion de portefeuille (édité par JUMP Technology). Il est prévu dans les prochains mois de faire évoluer les fonctionnalités du logiciel, à la fois en ce qui concerne les métiers du back office que ceux du front office. Il s'agit notamment de revoir les outils en matière de suivi des performances et des risques, ainsi que mettre en œuvre des outils de simulation et de stress tests.

L'apprenti(e) participera à l'élaboration et à la conduite opérationnelle de ces projets.

Par ailleurs, l'apprenti(e) pourra se voir confier :

- le suivi d'une classe d'actifs et de différentes lignes du portefeuille ;
- l'analyse des investissements en vue de leur présentation au comité d'investissement ;
- en appui de l'équipe permanente, des tâches quotidiennes de gestion administrative ou bien de préparation des reportings trimestriels à la gouvernance.

Profil recherché

Étudiant(e) en master spécialisé de gestion d'actifs d'une université, d'un IEP ou d'une École de Commerce. Le candidat réunit les qualités suivantes :

- disponibilité et discrétion professionnelle ;
- bonne maîtrise de l'outil Excel ;
- appétence pour les projets informatiques.

Envoi des candidatures

Les candidats doivent transmettre leur CV, accompagné d'une lettre de motivation **avant le lundi 2 mai 2022** à l'adresse suivante : apprentissage@senat.fr. En cas de besoin, la direction des Ressources humaines et de la Formation du Sénat peut être contactée au numéro suivant : 01.42.34.20.89.